

Objet : Avis de question nécessitant le vote des membres de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk (article 7)

Avis est, par la présente, donné aux électeurs de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk (PNWW) qu'un vote par correspondance pour adopter les propositions de modifications au Code de procédures d'assemblée délibérante de la PNWW se tiendra jusqu'au 20 décembre 2025.

Chaque électeur de la PNWW a reçu dans cet envoi, une trousse de vote par correspondance. Veuillez vous référer au document intitulé « Instructions du vote par correspondance » pour plus de précisions sur les modalités du vote par correspondance.

Le dépouillement des votes aura lieu le 20 décembre 2025 à l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup après la clôture du scrutin à 12 h et les résultats seront annoncés immédiatement après le dépouillement.

Fait à Saint-Denis-de-la-Bouteillerie, ce troisième jour de novembre 2025.



Jean Desjardins
Directeur du scrutin

Note : Si vous avez des questions, veuillez contacter le Directeur du scrutin.

Téléphone : 418 498-2630

Cellulaire : 418 860-7314

(Document officiel/002)

(Dans le but d'alléger la lecture du document, le générique masculin est utilisé sans discrimination).